

Mesures américaines de rétorsion

Jean-Luc Baslé

26 aout, 2019

Tribunes libres

Dans un article récent, Jeffrey D. Sachs, professeur à l'université de Columbia, New York, demande à l'Europe de s'opposer à Donald Trump. En s'opposant au président américain et en défendant le droit international, écrit-il, les Européens renforceront « *la paix internationale et l'amitié transatlantique* ». Voilà de bons sentiments qui ignorent une réalité. Est-il dans l'intérêt des Européens de s'opposer à Donald Trump ? La réponse est non.

Les mesures de rétorsion dont dispose les Etats-Unis pour imposer leur volonté au reste du monde sont suffisantes pour dissuader les Européens.

Les voici :

- Le dollar. Il est à l'économie mondiale ce que le sang est au corps humain. La quasi-totalité des opérations de change sont libellées en dollar. Les deux-tiers des réserves des banques centrales sont libellées en dollar. La moitié des emprunts internationaux sont libellés en dollar. La bourse américaine est la première au monde. Elle est égale à près de la moitié du total mondial. La bourse chinoise est égale au cinquième de la bourse américaine, c'est-à-dire au dixième du total mondial. Aucune grande banque mondiale ne peut survivre sans être présente à New York. Washington le sait et n'hésite pas à utiliser l'arme du dollar pour parvenir à ses fins.
- SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication) est une société de droit belge, contrôlée par les plus grosses banques mondiales. Créé en 1973, SWIFT remplace le Téléx, jugé trop lent, et fournit des services de messagerie standardisée de transfert interbancaire. Son grand intérêt est de d'assurer la non-répudiation des échanges. Aucun tiers ne peut nier avoir effectué une transaction. Plus de 10.000 banques situées dans 200 pays effectuent chaque jour plus de 25 millions de transactions. Bien qu'indépendant, SWIFT est dans les faits sous contrôle américain. Washington a menacé la Russie de l'exclure.
- Clause d'arbitration. L'Union européenne vient de signer avec le Canada le Comprehensive Economic and Trade Agreement ou CETA dont l'objet est d'abaisser les tarifs douaniers. Une clause d'arbitration autorise les entreprises à tenter une action en justice contre le gouvernement qui aurait promulgué une loi qui serait préjudiciable à leurs intérêts. Si elles obtiennent satisfaction, le gouvernement concerné devra leur payer le manque à gagner dû à cette loi. Un accord commercial similaire doit être signé avec les Etats-Unis. Quel usage en feront les entreprises américaines ?
- Sanctions économiques. C'est une arme dont l'efficacité est discutée. Elle n'en est pas moins redoutable par ses effets sur les populations, en particulier sur les personnes ou les familles les plus démunies (1). Dix-neuf nations sont soumises à des sanctions à divers titres (politique, terrorisme, drogue, cybercriminalité, criminalité internationale, etc.).
- Interférences dans les campagnes électorales. Cambridge Analytica, société spécialisée dans ce genre d'opérations, a été mise en liquidation après avoir collecté et exploité des informations personnelles de Facebook dans la campagne présidentielle de 2016.
- Extra-territorialité des lois américaines. Avec un cynisme assumé, les Etats-Unis utilisent leurs lois, en particulier celles contre la corruption dans les grands contrats internationaux, pour pénaliser les entreprises étrangères tout en ignorant les entreprises américaines. Le total des amendes infligées au titre du Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) s'élève à 8.872 millions de dollars dont 5.339 millions pour les entreprises européennes et 1.774 millions pour les entreprises américaines (12). Cette extra-territorialité s'applique aussi aux banques qui n'auraient pas respecté les sanctions économiques internationales décidées par les Etats-Unis. Le total des amendes infligées aux banques européennes depuis 2009 s'élève à 16.857 millions de dollars pour seulement 88 millions pour une seule banque américaine (JPMorgan Chase) (2). Il est difficile de ne pas y avoir une inégalité de traitement !

- Révolutions de couleur. Là où l'interférence électorale ne donne pas les résultats escomptés, les Etats-Unis provoquent des révolutions. La première et la plus connue est la révolution iranienne de 1953, fomentée par Kermit Roosevelt, petit-fils de Théodore Roosevelt, et membre de la CIA. Elle mit fin à la carrière politique de Mohammad Mossadegh, Premier ministre. Ces révolutions sont nombreuses : Tunisie, Egypte, Syrie, Libye, Ukraine, etc. Elles s'inspirent de la révolution cubaine de 1958 dans laquelle intervinrent les Etats-Unis au motif d'aider les insurgés et aussi de défendre leurs intérêts. Il s'agit donc d'un mode opératoire éprouvé et confirmé.
- A ces moyens dissuasifs, il faut ajouter les Cinq Yeux ou Five Eyes (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Australie, et Nouvelle Zélande) qui depuis la Guerre froide scrutent les cieux en permanence à la recherche d'informations, les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) qui accumulent une quantité inimaginable de données personnelles et dont la frontière avec l'extérieur est poreuse (se reporter au scandale Cambridge Analytica). A cette liste, il faut ajouter la NSA, prise la main dans le sac il y a quelques années avec ses écoutes téléphoniques des dirigeants européens.

Si ces mesures ne suffisent pas, les Etats-Unis n'hésitent pas à prendre les personnes en otage. C'est ainsi que Frédéric Pierucci, cadre dirigeant d'Alstom, fut arrêté à l'aéroport Kennedy de New York le 14 avril 2013 pour faire pression sur la direction de l'entreprise – opération qui fut un succès du point de vue américain puisqu'elle aboutit à la reprise d'un fleuron de l'industrie française par General Electric. Mentionnons aussi l'arrestation illégale au Canada de Meng Wanzhou, fille du dirigeant de Huawei – entreprise qui aurait violé les sanctions anti-iraniennes instaurées par Washington.

La requête de Jeffrey Sachs est irrecevable. Elle est incongrue et dangereuse. C'est aux Américains de s'opposer à Donald Trump et non aux Européens. S'opposer à cet égocentrique aux réactions imprévisibles est risquée en raison des mesures de rétorsion auxquelles les Européens s'exposeraient. Ces mesures précèdent l'élection de Donald Trump. Aucune autre nation ne dispose d'un tel arsenal.

Jean-Luc Baslé

Auteur de "L'euro survivra-t-il ?"

(1) Selon un rapport de l'ONU, les sanctions imposées à l'Irak par le Conseil de sécurité en août 1990 auraient causé la mort de 576.000 enfants.

(2) Les chiffres sont ceux cités dans le livre de Frédéric Pierucci : Le piège américain.

Downloaded from:

http://iveris.eu/list/tribunes_libres/438-mesures_americaines_de_retorsion_